

Introduction

Il existe trois manières d'adhérer à l'approche CoST:

1. Un gouvernement avec ses partenaires du secteur privé et de la société civile peut rejoindre l'approche en tant que membre.

Cette catégorie s'adresse aux personnes qui sont déterminées à améliorer la transparence et la responsabilité des gouvernements dans les investissements en relation avec les infrastructures publiques et considèrent CoST comme un élément central de cet effort de réforme.

2. Un gouvernement peut rejoindre CoST en tant qu'affilié. Cette catégorie s'adresse aux personnes qui s'engagent à améliorer la transparence et la responsabilité des gouvernements en matière d'investissement dans les infrastructures publiques et qui considèrent CoST comme une source d'aide et de conseils pouvant soutenir cet effort de réforme.

3. Les outils et les ressources sont libres d'accès sur notre site Web, sans besoin d'adhésion à CoST, pour aider aux efforts visant à améliorer la transparence et la responsabilité des gouvernements en matière d'investissements dans les infrastructures publiques et publiques/privées.

Cette note explique chaque option disponible, incluant les aides, ainsi que les droits et les responsabilités associés à chacune des options. Elle est conçue pour vous aider à choisir l'option qui vous convient le mieux. Elle devrait être lue conjointement avec les autres notes d'information disponibles dans la série.¹

Elle explique également comment faire pour adhérer à CoST en tant que membre ou affilié, quels sont les éléments devant être inclus à la candidature et où elle doit être envoyée. La note conclut en décrivant la relation entre les deux catégories d'adhésion et les circonstances dans lesquelles les adhérents peuvent se déplacer entre elles lors des différentes étapes de leur processus de réforme.

ENCADRÉ1: LE HONDURAS ADHÈRE À COST

En 2014, le Gouvernement du Honduras a pris contact avec le Secrétariat International pour lui faire part de son intérêt à adhérer à CoST. La délégation de la Banque Mondiale au Honduras a joué un rôle essentiel en persuadant le gouvernement de la valeur ajoutée que représente CoST et en facilitant le processus d'engagement initial.

Le processus d'engagement s'est déroulé en trois mois seulement, dû à la volonté du gouvernement d'agir rapidement. Le processus a inclut plusieurs vidéoconférences organisées par la délégation de la Banque Mondiale au Honduras et durant lesquelles le Secrétariat International a familiarisé à l'initiative CoST un Groupe de soutien Multisectoriel intérimaire (MSG), le Champion de CoST et le Ministre en charge de l'infrastructure, Roberto Ordoñez. Le Secrétariat International a ensuite apporté son soutien à un conseiller de la Présidence dans l'élaboration de la demande d'adhésion.

La demande présentait un niveau de qualité extrêmement élevé en indiquant clairement comment les réformes gouvernementales seraient renforcées par l'initiative CoST. La demande comprenait un plan de mise en œuvre détaillé sur une période de 18 mois, une liste de 13 projets du secteur routier de deux entités adjudicatrices pour tester le processus de divulgation de l'information et d'assurance, une description de la manière dont le groupe multisectoriel (MSG) serait créé et la planification d'une série d'ateliers de formation. Cette demande a été la première à inclure des lettres de soutien du secteur privé et la société civile, démontrant l'engagement du gouvernement pour une approche multisectorielle. Le gouvernement a alloué 200 000 dollars à la mise en œuvre de CoST dans les composantes de Gouvernance et de Lutte contre la Corruption d'un programme pour le secteur routier financé par la Banque Mondiale.



¹ D'autres notes d'information sont disponibles sur le site Web de CoST à l'adresse suivante: <https://bit.ly/2L8dxCc>

Adhérer en tant que Membre

Le Bureau de CoST peut de temps à autre limiter le nombre de candidatures en établissant un processus concurrentiel pour un nombre déterminé de places. Les détails seront annoncés sur le site web de CoST.

- L'adhésion est ouverte à tous les organismes gouvernementaux nationaux ou régionaux et leurs partenaires du secteur privé et de la société civile, ainsi qu'aux entités adjudicatrices individuelles et aux mégaprojets.
- Il s'adresse à ceux qui sont résolus à améliorer la transparence et la responsabilité des gouvernements dans les investissements en infrastructures publiques et considèrent la CoST comme un élément central de cet effort de réforme.
- Les membres s'engagent dans l'adoption complète de l'approche de CoST, qui comprend le travail multisectoriel, la divulgation de l'information, l'assurance et la promotion de l'audit social.
- Le Bureau de CoST suit les performances de ses membres et le maintien en tant que membre dépend de la satisfaction du Bureau quant à l'obtention de progrès significatifs.
- Les membres sont soumis à des [procédures d'évaluation de performance](#) de CoST. En cas de contre-performance persistante, la révocation de la qualité de membre pourra être envisagée.

L'adhésion comme membre comporte les droits et les responsabilités suivants:

DROITS	RESPONSABILITÉS
<ul style="list-style-type: none">● Utilisation de l'appellation "membre de CoST" dans les communications	<ul style="list-style-type: none">● Respecter et promouvoir les Principes de CoST
<ul style="list-style-type: none">● Participation à la gouvernance, y compris à l'élection du Bureau de CoST	<ul style="list-style-type: none">● Mettre en place un groupe multisectoriel (MSG), ou obtenir l'approbation du Bureau de CoST, sur la manière de promouvoir le travail multisectoriel en utilisant des méthodes alternatives
<ul style="list-style-type: none">● Les membres des pays à faible revenu reçoivent un soutien sans frais du secrétariat international de CoST (CoST IS)	<ul style="list-style-type: none">● Diffuser les informations conformément à la norme de Données d'Infrastructure de CoST (CoST IDS) ou suivant la norme de Données d'Infrastructure pour les Contrats Ouverts (OC4IDS)
<ul style="list-style-type: none">● Les membres des pays à revenu moyen et élevé peuvent recevoir une assistance auprès du Secrétariat International de CoST (CoST IS) à des tarifs préférentiels	<ul style="list-style-type: none">● Mettre en place un processus d'assurance
<ul style="list-style-type: none">● Participation lors des événements régionaux et internationaux de CoST	<ul style="list-style-type: none">● Établir un mandat légal de la divulgation des données dans un délai de trois ans après le début de l'adhésion
	<ul style="list-style-type: none">● Promouvoir la responsabilité sociale
	<ul style="list-style-type: none">● Présentation de rapports trimestriels au Secrétariat International

Le Soutien

Le soutien que peut fournir le Secrétariat International de CoST aux membres comprend:

- Orientation et formation sur les aspects fondamentaux de CoST tels que la diffusion de l'information, l'assurance, le travail multisectoriel et la responsabilité sociale.
- Orientation et formation sur la manière de lancer un programme CoST, y compris la création d'un groupe multisectoriel et d'un secrétariat national.
- Conseils sur les bonnes pratiques des autres membres et la facilitation de l'apprentissage par vos pairs.
- Conseils pour accéder aux aides financières.

- Conseils et soutien sur l'engagement politique et la sensibilisation à l'approche CoST.
- Possibilité pour les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de postuler à des financements sur une base concurrentielle.
- Conseils sur des études identifiant la valeur ajoutée potentielle de CoST et sur la manière d'intégrer les principales fonctionnalités aux systèmes gouvernementaux.



L'Engagement

Le processus d'engagement peut être utilisé par les requérants potentiels pour déterminer si et comment l'adhésion comme membre de CoST pourra leur être bénéfique. De même, si le processus d'engagement est généralement mené par les gouvernements, en association avec leurs partenaires du secteur privé et de la société civile, toute partie prenante peut initier le processus. Avant de vous mettre en contact avec le Secrétariat International de CoST (CoST IS), il est conseillé de:

- Passer en revue les notes d'information sur [le site internet de CoST](#) et de considérer leurs pertinences vis à vis de votre situation.
- Le cas échéant, prendre contact avec les représentants du gouvernement, du secteur privé et de la société civile afin de connaître leur intérêt vis à vis de CoST, et si cela est nécessaire, les impliquer dans le processus d'engagement.
- À ce moment, si vous maintenez votre intérêt à CoST, veuillez [prendre contact avec le Secrétariat International](#) en expliquant les motifs de votre intérêt et s'il y a lieu, les discussions ayant été tenues entre les représentants des trois secteurs.

Le Secrétariat International se mettra en contact, dans une majorité de cas pour demander des informations supplémentaires et pour tenir des conversations en ligne. Ces échanges se poursuivront jusqu'à la prise de décision d'adhérer ou non à CoST en tant que membre. Le Secrétariat International pourra également réaliser des visites in-situ et conduire des entrevues s'il considère que cela sera bénéfique au processus.

ENCADRÉ 2: LA SOCIÉTÉ CIVILE LANCE LA DEMANDE D'ADHÉSION DE LA THAÏLANDE PENDANT UNE PÉRIODE DE TROUBLES POLITIQUES

Après le coup d'état militaire de 2014, le groupe Anti-Corruption Thaïlandais (ACT), un réseau de militants anti-corruption profondément enraciné dans le secteur privé de ce pays, s'est adressé à CoST. ACT avait été mandaté par le gouvernement afin d'examiner si CoST pouvait, dans une certaine mesure, soutenir les efforts de réforme en cours. Dans un contexte de coup d'État militaire, il était important que le Secrétariat International de CoST (CoST IS) se rende sur place afin de rencontrer les représentants du gouvernement, du secteur privé et de la société civile, de même qu'évaluer les possibilités d'un programme de CoST en Thaïlande. L'évaluation a été réalisée grâce au soutien de l'Ambassade de Grande-Bretagne à Bangkok, celle-ci aidant à réunir les parties intéressées.

La réponse de la majorité des intervenants nationaux et internationaux fut pragmatique. Expriment leurs inquiétudes à propos du coup d'État, ils ont cependant reconnu que le contexte de l'après-coup constituait opportunité pour accélérer les réformes anti-corruption. Ce soutien a amené le Bureau d'État pour la Politique d'Entreprise à présenter une demande en 2015 axée sur le projet d'agrandissement de l'aéroport de Bangkok pour un coût de 2,5 millions de dollars, devenant par la même occasion le premier mégaprojet de CoST. La direction gouvernementale de CoST a par la suite été transférée au Département du Contrôleur Général. Depuis, des données sur 260 projets d'infrastructure ont été divulguées.

L'expérience thaïlandaise démontre qu'il est possible de lancer un programme CoST, et ce, même en temps de troubles politiques. De fait, ce sont les mêmes troubles politiques qui ont permis la promotion des réformes. Cela démontre également qu'une organisation non-gouvernementale, dotée de solides références contre la corruption, comme ACT dans le cas présent, peut travailler d'une manière efficace pour réunir les différentes parties prenantes lors des étapes initiales de l'adhésion à CoST. Cela illustre enfin, comment un partenaire international, ici l'Ambassade britannique, peut encourager la promotion et le soutien des acteurs qui mènent ces efforts de réforme.



Présenter une demande

Les demandes d'adhésion doivent répondre aux trois points ci-dessous.

1. Rédaction d'une lettre dirigée au Bureau de CoST, de la part du gouvernement ou d'une organisation alternative avec l'aval du gouvernement, indiquant:

- La volonté d'améliorer la transparence et la responsabilité du gouvernement dans les investissements d'infrastructures publiques
- Les volonté de promouvoir la mission et la vision de CoST
- les dispositions administratives, comprenant la nomination d'un contact officiel qui sera en charge de la coordination avec le Secrétariat International de CoST
- Les détails de l'annonce publique qui confirmera l'intention de mettre en place un programme visant à l'amélioration de la transparence et de la responsabilité sociale dans la réalisation des infrastructures publiques
- L'engagement d'au moins une entité adjudicatrice à participer à la mise en initiale du programme
- L'engagement à coordonner et à partager les informations avec le Secrétariat International
- Des lettres de soutien ou d'autres preuves de l'appui du gouvernement, du secteur privé et de la société civile.

2. Un plan de mise en œuvre indiquant les éléments suivants:

- Les détails de la période initiale sur le court terme concernant la mise à l'essai et les ajustements des mécanismes de divulgation de l'information et d'assurance sur (généralement) quelques projets, l'établissement des accords multisectoriels et les mesures prises pour la promotion de l'audit social
- Un engagement à élaborer un plan stratégique plus détaillé après la période initiale
- Un engagement à établir un mandat légal ou politique concernant la divulgation des données dans les trois ans suivant l'adhésion à la CoST.

3. Un Budget et un plan de financement indiquant:

- Des preuves de financement publics ou d'autres sources de financement disponibles pour la période de démarrage
- Si le requérant se trouve être un pays à faible revenu et qu'il souhaite solliciter une aide financière de la part de CoST, inclure une demande de financement décrivant les procédures de gestion et le détail des dépenses.

Dans tous les cas, le Secrétariat International restera disponible pour fournir un soutien et des conseils au fur et à mesure de l'avancée de la candidature. Un modèle de demande d'adhésion est disponible sur le site internet de CoST pour vous aider à formuler la vôtre. Les candidatures doivent être adressées au Président du Bureau de CoST à l'adresse suivante: CoST@infrastructuretransparency.org.



Adhérer comme Affilié

Le Bureau de CoST accepte les demandes d'adhésion en tant qu'affilié sur une base continue.

- L'adhésion est ouverte à tous les organismes gouvernementaux nationaux ou régionaux et aux entités adjudicatrices individuelles et aux mégaprojets.
- Cette catégorie s'applique aux candidats qui sont déterminés à améliorer la transparence et la responsabilité du gouvernement dans les investissements concernant les infrastructures publiques et publiques/privées, et qui considèrent CoST comme une source de soutien et de conseil pour renforcer l'effort de réforme.
- Les Affiliés adoptent et adaptent les aspects de l'approche CoST qu'ils jugent les plus utiles et les plus pertinents à leurs cas particuliers.
- Le Bureau de CoST suit les performances de ses affiliés et le maintien de la qualité d'affilié ne dépendant pas de l'approbation ou du soutien de CoST dans l'effort de réforme.
- Les affiliés publient des rapports d'activité et de ce fait rendent des comptes à leurs parties prenantes.
- Les affiliés ne sont pas soumis aux procédures d'évaluation de performance de CoST. Toutefois, le Bureau de CoST se réserve le droit de procéder à un examen périodique afin de vérifier le respect des obligations relatives aux affiliés (tel que décrites ci-dessous). Ces révisions peuvent inclure des demandes de documentation et d'entretiens téléphoniques et/ou en face à face. Le non-respect de ces obligations, ou l'absence de réponse aux demandes d'informations du Bureau, peut entraîner la révocation de la qualité d'affilié.

L'adhésion comme affiliés comporte les droits et les responsabilités suivants:

DROITS	RESPONSABILITÉS
<ul style="list-style-type: none">● Utilisation de l'appellation "Affilié à CoST" dans les communications	<ul style="list-style-type: none">● Respecter et promouvoir les Principes de CoST
<ul style="list-style-type: none">● Les affiliés issus de pays à faible revenu reçoivent jusqu'à six heures d'assistance technique gratuites mensuelles. Une assistance technique supplémentaire peut être sollicitée à un tarif préférentiel	<ul style="list-style-type: none">● Publication trimestrielle des rapports d'avancement basés sur un ensemble d'indicateurs convenus
<ul style="list-style-type: none">● Les affiliés issus de pays à revenus moyens et élevés peuvent obtenir une assistance technique à un tarif préférentiel	<ul style="list-style-type: none">● Signature d'un mémorandum avec le Secrétariat International pour consigner les droits et responsabilités des deux parties
<ul style="list-style-type: none">● Participation lors des événements régionaux et internationaux de CoST	

Le Soutien

Le soutien que peut fournir le Secrétariat International de CoST inclut:

- Orientation et formation sur les aspects fondamentaux de CoST tels que la diffusion de l'information, l'assurance, le travail multisectoriel et la responsabilité sociale
- Orientation et formation sur la manière de lancer un programme CoST, y compris la création d'un groupe multisectoriel et d'un secrétariat national
- Conseils sur les bonnes pratiques des autres membres et la facilitation de l'apprentissage par vos pairs
- Conseils pour accéder aux aides financières

- Conseils et soutien sur l'engagement politique et la sensibilisation à CoST
- Conseils sur des études identifiant la valeur ajoutée potentielle de CoST et sur la manière d'intégrer les principales fonctionnalités aux systèmes gouvernementaux.

L'Engagement

Le processus d'engagement peut être utilisé par les requérants potentiels pour déterminer si et comment l'adhésion comme affilié de CoST pourra leur être bénéfique. De même, si le processus d'engagement est généralement mené par les gouvernements, en association avec leurs partenaires du secteur privé et de la société civile, toute partie prenante peut initier le processus. Avant de vous mettre en contact avec le Secrétariat International de CoST (CoST IS), il est conseillé de:

- Passer en revue les notes d'information sur [le site internet de CoST](#) et de considérer leurs pertinences vis à vis de votre situation.
- Le cas échéant, prendre contact avec les représentants du gouvernement, du secteur privé et de la société civile afin de connaître leur intérêt vis à vis de CoST, et si cela est nécessaire, les impliquer dans le processus d'engagement.
- À ce moment, si vous maintenez votre intérêt à CoST, veuillez [prendre contact avec le Secrétariat International](#) en expliquant les motifs de votre intérêt et s'il y a lieu, les discussions ayant été tenues entre les représentants des trois secteurs.

Le Secrétariat International se mettra en contact, dans une majorité de cas pour demander des informations supplémentaires et pour tenir des conversations en ligne. Ces échanges se poursuivront jusqu'à la prise de décision d'adhérer ou non à CoST en tant qu'affilié. Le Secrétariat International pourra également réaliser des visites in-situ et conduire des entrevues s'il considère que cela sera bénéfique au processus.

Présenter une demande d'adhésion

Rédaction d'une lettre dirigée au Bureau de CoST, de la part du gouvernement ou d'une organisation alternative avec l'aval du gouvernement, indiquant:

- La volonté d'améliorer la transparence et la responsabilité du gouvernement dans les investissements d'infrastructures publiques
- La volonté de promouvoir [la mission et la vision de CoST](#)
- Les dispositions administratives, comprenant la nomination d'un contact officiel qui sera en charge de la coordination avec le Secrétariat International de CoST.
- Les détails de l'annonce publique qui confirmera l'intention de mettre en place un programme visant à l'amélioration de la transparence et de la responsabilité sociale dans la réalisation des infrastructures publiques
- L'engagement d'au moins une entité adjudicatrice à participer à la mise en initiale du programme
- L'engagement à coordonner et à partager les informations avec le Secrétariat International
- Des lettres de soutien ou d'autres preuves de l'appui du gouvernement, du secteur privé et de la société civile.

Dans tous les cas, le Secrétariat International restera disponible pour fournir un soutien et des conseils au fur et à mesure de l'avancée de la candidature. Un modèle de demande d'adhésion est disponible sur le site internet de CoST pour vous aider à formuler la votre. Les candidatures doivent être adressées au Président du [bureau de CoST](#) à l'adresse suivante: CoST@infrastructuretransparency.org.



Les mouvements entre les différentes catégories d'adhésion

Il est possible de passer de la catégorie de membre à celle d'affilié, et inversement, les changements étant à discrétion du Bureau de CoST. Par exemple, un membre pourrait considérer que les réformes ont été suffisamment institutionnalisées, au point que certains des éléments de l'approche globale de CoST ne soient plus nécessaires. Dans de telles circonstances, le passage à la classification d'affilié lui permettrait de continuer à bénéficier des avantages d'un partenariat avec CoST avec moins d'obligations, et, dans ce sens, une relation plus «flexible». En revanche, la qualité d'affilié pourrait être le point de départ d'une initiative de réforme, qui nécessite l'établissement de soutiens et d'un engouement général, avant d'opter de devenir membre une fois que tous les processus seront consolidés et que les entités soient en mesure d'entreprendre un effort plus global, en se basant sur l'approche complète de CoST. Il n'y a pas de hiérarchie entre les différentes catégories. Ce sont des options différentes et les candidats potentiels doivent décider quelle option est la plus pertinente en fonction de leur situation.

L'utilisation des outils et des approches de CoST par des entités qui ne sont ni membres, ni affiliés

De nombreuses ressources sont disponibles sur le site internet de CoST pour tous les acteurs s'impliquant dans l'amélioration de la transparence et de la responsabilité des gouvernements dans les investissements d'infrastructures publiques. Il n'est aucunement nécessaire d'être membre ou affilié pour profiter de ces ressources. Il convient de noter que les non titulaires d'une adhésion utilisant ces ressources n'ont pas le droit d'utiliser le sigle de CoST ou donner l'impression que CoST cautionne leurs activités. Toutefois, le Secrétariat International sera toujours intéressé par leurs expériences et leurs témoignages.



GLOSSAIRE

Mandat juridique ou politique:	Une loi, une politique, un règlement, un décret ou un autre instrument exigeant la divulgation de l'ensemble des 40 points de données inclus dans CoST IDS ou OC4IDS.
Norme de Données d'Infrastructure CoST (CoST IDS):	Ensemble de 40 points de données qui sont diffusés de manière proactive, régulière et périodique au cours du cycle de vie d'un projet.
Norme de Données d'Infrastructure pour les Contrats Ouverts (OC4IDS):	Un outil qui définit comment les normes de Données d'Infrastructure (CoST IDS) doivent être divulguées.
Mégaprojet:	Investissement d'infrastructure à grande échelle et grande complexité, valorisé à un milliard de dollars (USD) ou plus.
Entité adjudicatrice:	Toute entité gouvernementale responsable de l'acquisition d'ouvrages ou de services d'infrastructure.